

<http://apden.org/Journee-professionnelle-de-la.html>



Table-ronde sur l'éducation aux nouveaux médias « Internet, le journaliste et le citoyen »



- Menu central
 - Réflexion professionnelle
 - Colloque et manifestations
- Publication date: dimanche 28 juin 2009

Mercredi 6 mai 2009 de 13h30 à 16h30 au Lycée du Val d'Argens au Muy.

Cette table ronde porta sur l'éducation aux médias à l'heure d'Internet, ses enjeux et les nouvelles problématiques que cela pose tant aux journalistes qu'aux enseignants, et plus particulièrement aux enseignants documentalistes :

- Quelles formations mettre en place ? Pour qui ? Sur quels contenus ? Sur quels horaires ?...
- Quelle politique éducative reste-t-il donc à inventer afin de préserver les jeunes des dérives éventuelles et leur donner la formation nécessaire pour les aider à devenir des citoyens bien informés : accès aux ressources, recherche d'information, validité des sources, rapport aux savoirs...

Etaient présents pour en débattre :

- **David Assouline**, sénateur, auteur du Rapport sur "l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse" : (<http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461.pdf> et blogs.senat.fr/mediasjeunesse)
- **Françoise Albertini**, présidente nationale de la Fadben
- **Olivier Dhilly**, agrégé de philosophie, Clemi
http://archivessic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/36/21/24/PDF/Texte_Dhilly_colloqueErte.pdf)
- **Jacqueline Quehen**, Déléguée académique du Clemi et Denis Hernandez, Clemi Nice (<http://www.cleminice.org>)
- **Emeric Charbonnier**, s/Directeur de l'Agence Var Matin de St Raphaël (<http://www.varmatin.com/rub/frejus>)

Les jeunes et les médias.

David Assouline a commencé par faire part de la préoccupation des adultes face aux relations entre les nouveaux médias et la jeunesse : comment protéger les enfants ? Quels sont les vrais impacts négatifs des nouveaux médias sur les jeunes ? En effet, on ne peut pas nier que les images de la sexualité, par exemple, ont un impact sur les comportements et les représentations des jeunes. D'où un rôle fondamental de l'éducation en ce domaine.

Françoise Albertini a présenté le CDI comme un laboratoire d'observation des pratiques des jeunes et de leur connaissance des médias.

Olivier Dhilly a précisé que d'après lui il s'agit d'éviter deux écueils, deux attitudes extrêmes : l'idéalisme technophile et le catastrophisme technophobe. La question de la citoyenneté est posée par les nouveaux médias.

Les changements.

Emeric Charpentier a donné son point de vue de journaliste : il a rappelé le droit de l'information et que de

nombreuses lois encadrent le journalisme : il n'est donc pas possible d'ouvrir totalement le contenu d'un média d'actualité aux informations émanant des citoyens. Il y a de la part des journalistes un travail de filtrage, de vérification. Les grands changements observables dans le monde des médias consistent dans la possibilité et la nécessité de coller à l'actualité locale en temps quasi réel (le service web de Var Matin étant prévenu par la rédaction quand se produit un événement important), et dans le développement de différents médias au sein de la même agence : textes, photos, vidéos...

Olivier Dhilly a insisté sur les modifications apportées par les nouveaux médias à la lecture elle-même : avec Msn, Netvibes et autres agrégateurs de flux RSS, les informations sont présentées souvent en vrac, avec une simple accroche sur le titre : ce n'est que par la suite que l'on sait quel journal on lit.

La nécessaire approche éducative et ses modalités.

A la question de **David Assouline** : « face à cela, les jeunes sont-ils libres ou abandonnés ? », **Olivier Dhilly** expliqua que tout média nécessite une approche éducative, y compris Facebook, notamment sur des questions telles que la distinction entre la sphère publique et la sphère privée.

Françoise Albertini a souligné que les élèves sont attirés par le caractère immédiat, rapide d'accès, d'une information : mais l'information en question est-elle vraiment celle qu'ils cherchent ? quel usage en font-ils ? Internet est vu par les élèves comme un outil « miracle » dans les différents aspects de leur vie quotidienne.

Or il est utile de connaître technologie mais il l'est aussi de s'interroger sur l'information lue. Chaque média structure l'information de manière différente. Il s'agit pour nous, enseignants documentalistes, d'apprendre aux élèves à identifier l'émetteur et quels sont les points aveugles, le hors-champ de l'information. Les notions d'auteur, de point de vue, de source, sont plus que jamais essentielles, de même qu'un travail sur le croisement des points de vue. L'éducation aux médias est donc à intégrer dans une culture de l'information où seront traités également l'économie de l'information et le droit de l'information.

Françoise Albertini rappela la proposition d'un module d'apprentissages info-documentaires expérimenté en Terminale. Pour elle, la démarche intellectuelle est fondamentale préalablement à toute utilisation des outils.

Sur la question du module évoqué par **David Assouline** dans son rapport, ce dernier a indiqué quels sont les freins du Ministère de l'Education nationale : le problème de l'insuffisance et de la vétusté de l'équipement technique des établissements scolaires, les objections supposées de certains professeurs de disciplines à la création d'une nouvelle matière alors qu'ils estimeraient manquer d'heures dans la leur. Il propose donc l'instauration d'un moment spécifique, un module de 10 h en 4e et en 2nde, piloté par le professeur documentaliste, en coordination avec l'équipe pédagogique et éventuellement sur les heures d'éducation civique. **David Assouline** compte passer par un amendement à une loi ou par un dépôt de loi. Il peut s'appuyer sur le fait que toute la commission (droite et gauche) a voté le rapport.

Françoise Albertini est revenue sur les freins opposés par l'Institution : elle estime que les élites gouvernantes sont peut-être effrayées par le développement d'une culture du doute, de l'esprit critique, chez tous les élèves.

David Assouline a ajouté que la formation professionnelle des enseignants était capitale concernant les médias et que les professeurs doivent rester les maîtres en la matière. Il faut selon lui intégrer le phénomène à l'école. Il s'agit de ne pas détrôner le côté magistral du professeur tout en créant de l'interactivité. Primordiale est la parole structurante du professeur. Celuyi-ci doit continuer à en savoir plus que les élèves.

Le sénateur a conclu sur son calendrier : il interpellera le ministre sur le nécessaire maintien des moyens (humains) et déposera un projet de loi à l'automne.

Compte-rendu de Marie-Pierre FEVRE, Présidente de l'ADBEN NICE